

## Collège Conté.

# « Non au harcèlement » : l'affiche de deux élèves primée

**Sées.** Deux élèves du collège Nicolas-Jacques-Conté ont remporté un concours départemental. Fabien Bridier, responsable départemental harcèlement à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Orne, est venu remettre un prix, vendredi 10 mai, à Lucile Cormier et Aude Dréano-Lebrec.

### Choisie pour représenter l'Orne

Ces deux collégiennes, en classe de 5e, ont été récompensées pour leur affiche conçue au concours « Non au harcèlement ! ». Leur travail a été choisi pour représenter le département au niveau académique. Le point de vue du témoin y est évoqué ainsi que l'importance de son rôle et de ses choix face à une situation de harcèlement.

Tout le niveau 5e de l'établissement s'était mobilisé, depuis décembre, pour proposer des affiches riches en visuels, couleurs et slogans autour d'un projet porté par Aline Teysseyre, professeure d'arts plastiques, Martin Gibon, professeur documentaliste, et Charlène Budowski, conseiller principal d'éducation (CPE).

Le choix d'en présenter une seule au concours s'était avéré difficile car « **beaucoup d'affiches produites étaient de très belle qualité et portaient des messages forts de sens et d'investissement** », note Aline Teysseyre. Samuel Lautru, principal du collège, a tenu à féliciter l'engagement de ces deux élèves dans cette cause défendue dans le programme Phare, mis en place dans l'établissement au travers d'actions multiples comme un forum d'information sur le harcèlement conjoint avec les écoles primaires, un spectacle sur le handicap ou des sensibilisations aux risques des réseaux sociaux menées par la gendarmerie.



Lucile Cormier et Aude Dréano-Lebrec ont été récompensées pour leur affiche contre le harcèlement.  
Collège Conté





L'affiche primée. Collège Conté